

Votre contact

FRIZON Laure
laure.dubois@monatourisme.fr

Contexte

La formation vise à permettre aux stagiaires la compréhension des normes fondamentales du droit du travail appliqué au secteur du tourisme et à la convention collective, afin de leur permettre une meilleure gestion des relations sociales individuelles et la rédaction des documents contractuels utiles.

Lieu

Bordeaux

Si vous êtes sujet à un handicap, merci de prendre contact avec nous

Dates

08/09/2020
09/09/2020

Durée

2,00 jour(s), 14:00 heures

Horaires

09h15-09h45 : accueil café
09h45-12h45 : formation
12h45-14h00 : pause déjeuner
14h00-18h00 : formation

Public

Directeurs et responsables RH.

Formateur

Elise FABING
Alice GOUTNER

Modalités d'accès

Limité aux 12 premiers inscrits du réseau Nouvelle-Aquitaine

Annulation si moins de 6 participants

Coût

300€/jour pour les salariés
135€/Jour pour les Agents Public



Objectifs de la formation

- Connaître la convention collective relèvent les salariés de la structure
- Appliquer les différents articles et avenants à sa structure
- Analyser la construction de la convention collective



Programme

Le plan d'intervention comprendra :

- Les notions essentielles et fondamentales de la convention collective
- Les articles les plus importants
- Les articles les plus souvent utilisés de la convention collective, la formation et la modification du contrat de travail, la rupture du contrat de travail, les primes et indemnités.



Prérequis

Pas de pré-requis



Méthodes et supports

Les matinées sont consacrées aux aspects théoriques de la formation et concernent les définitions, les règles applicables et les obligations de l'employeur (méthodes déductives). Les après-midis sont consacrés à la mise en œuvre pratique de ces éléments, au travers d'exercices tirés de la réalité et sur la base de documents fictifs. Cette partie est inductive et donne lieu à des explications plus personnalisées auprès des stagiaires.

Projection powerpoint le matin, documents de travail l'après-midi, remis par le formateur. Communication après la formation du support de formation projeté.



Evaluation de la formation

- Questionnaire individuel des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction post-formation